

# *Une motte féodale : la Famine*



*~ Entre Seille et Sanon ~*

Cette monographie évoque les mottes féodales, à partir d'un site local.

L'image de couverture est volontairement anachronique ; sur une photographie aérienne, prise en 1981, on a superposé le dessin d'une motte féodale, là où, vraisemblablement, exista un château de bois, *le château de Terli*. Il est fort probable que cet édifice présentait des différences sensibles avec le dessin en question, néanmoins le résultat est évocateur et il apporte une part de rêve, à la manière d'une machine à voyager dans le temps. Pour ceux qui liront ce petit fascicule, on peut penser que lorsqu'ils passeront sur la route mitoyenne, ils prendront le temps de ralentir et qu'ils croiront voir cette construction disparue il y a presque 900 ans.

© Serge Husson, octobre 2000.

## La Famine

### La découverte du site

Si vous passez par la Départementale 914 (ex-nationale), qui va de Moyenvic à Lunéville, vous contournez une colline, à peu près à mi-distance des deux villages d'Arracourt et Valhey, au lieu-dit "*la Famine*", située sur le territoire d'Athienville.



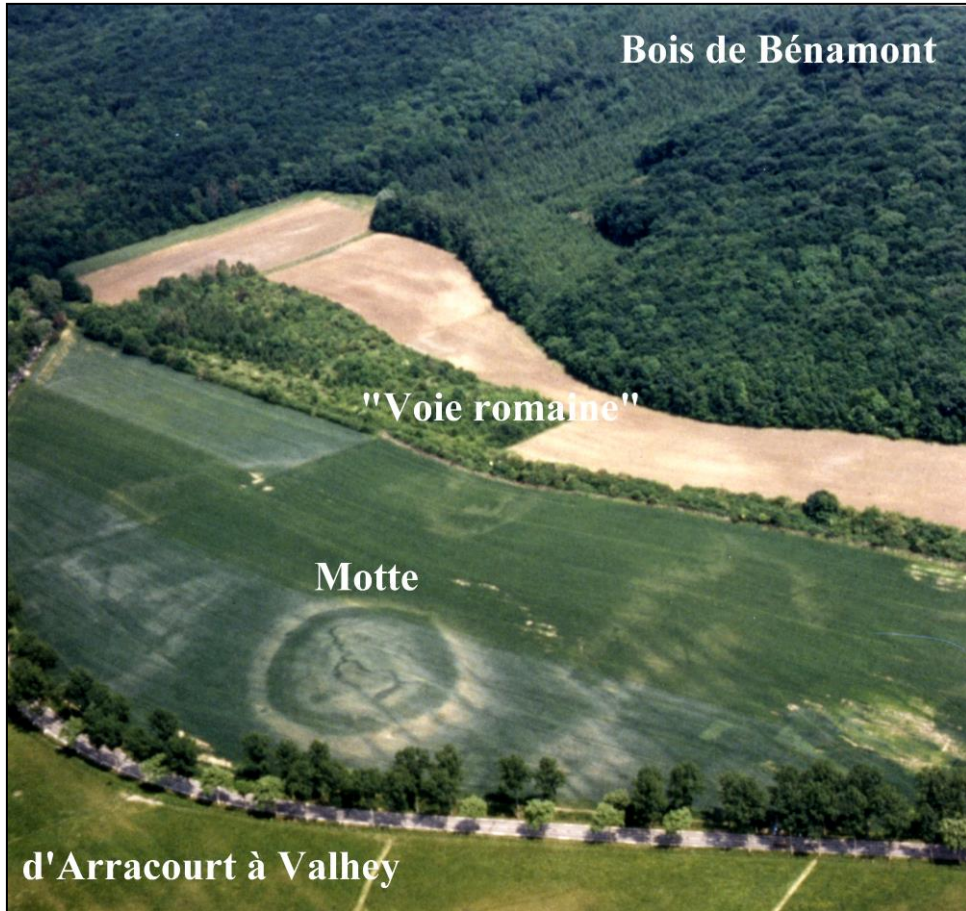
La Famine, vue en venant de Valhey.

Pour la quasi-totalité des automobilistes qui empruntent cette route, il ne s'agit que d'un mamelon parmi d'autres ; la région n'en manque pas.



La Famine, vue de la route d'Athienville.

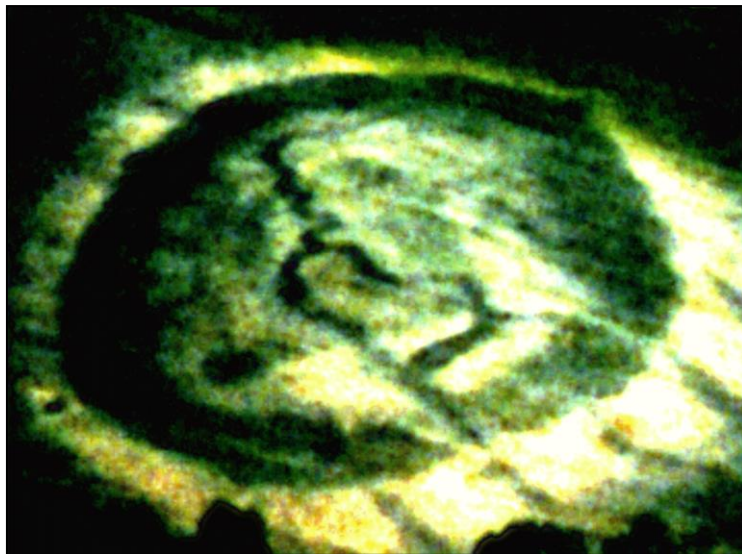
Cependant cet étrange patronyme a de quoi intriguer. C'est d'ailleurs pourquoi l'auteur de ces lignes a voulu en savoir plus, en ayant recours à la photographie aérienne. Avec beaucoup de chance, la première photographie, prise en mai 1981, a révélé l'artificialité du site. Avant cette photographie, on pouvait, en supposant une intervention humaine, imaginer avoir affaire à un grand tumulus, une tombe de l'Age du Bronze ou de l'Age du Fer.



Photographie aérienne de mai 1981.

On distingue nettement un anneau ovale de couleur claire, entourant un tertre plus foncé. On voit également les lignes parallèles des drainages et, sur le tertre, des lignes plus sinueuses. Pour ces dernières, le doute n'est pas permis ; il s'agit de tranchées de la guerre 1914-1918, comme le confirme une carte militaire de 1918.

Un examen plus attentif encore permet de situer un carré sur le tertre, dont les coins semblent renforcés. Le traitement de l'image permet de mieux voir ces détails.



Toutes ces constatations permettent d'éliminer l'hypothèse d'un tumulus protohistorique et d'envisager plutôt une motte féodale ou castrale. C'est l'interprétation faite par Gérard Giuliatto (1), spécialiste du Moyen Age, à qui la photographie a été communiquée. Les photographies prises ensuite par René Berton (2), spécialiste d'archéologie aérienne, n'ont fait que confirmer la nature artificielle du site.

Au niveau du sol, l'anneau se révèle être un méplat dont la largeur varie de cinq à dix mètres. Si l'on rapporte le tertre à deux axes principaux, le plus long fait approximativement cinquante mètres et le plus petit trente mètres. Il culmine à environ 2,5 mètres au-dessus du méplat. Le carré qu'on distingue sur le tertre pourrait faire une vingtaine de mètres de côté.

On imagine mal que l'ensemble soit en terre rapportée ; on peut supposer que l'homme a profité d'une éminence préexistante, taillée dans les marnes irisées du Keuper supérieur, en rehaussant, au besoin, cette colline. Depuis, l'érosion a fait son œuvre, de même que la transformation du terrain, qui, après avoir été très longtemps un pré, est devenu terre céréalière. Il y a un peu plus de 250 ans, le site devait être plus imposant; c'est ce qu'on ressent en voyant la carte ci-dessous, réalisée alors (3). Nous avons entouré le site en rouge.

Malgré des prospections au sol pendant plusieurs années, y compris au moment des labours profonds, le site n'a livré aucun mobilier archéologique.



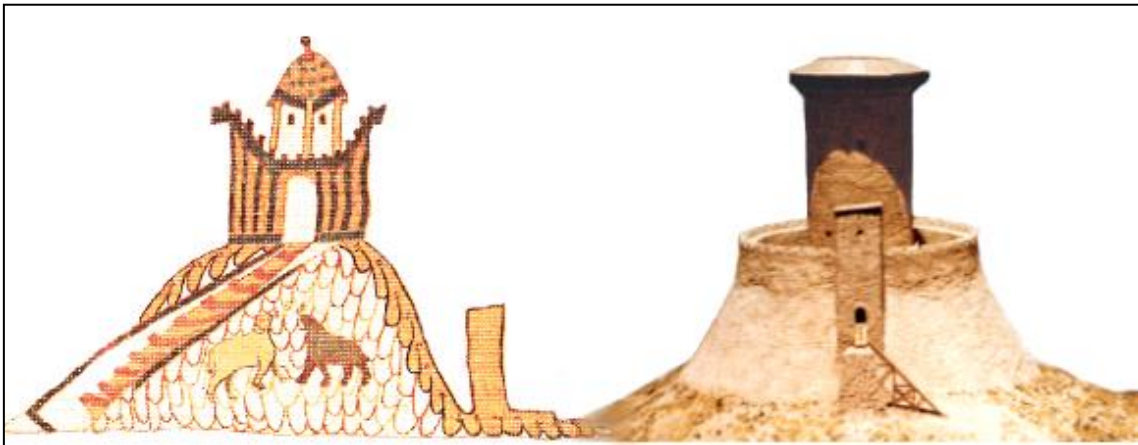
### Les mottes féodales

Pendant longtemps les mottes féodales furent oubliées. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologue Arcisse de Caumont recherche les anciens châteaux normands des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles qui sont cités dans des chansons, dans le *Domesday Book* (4). Certains ne voient dans ces châteaux que légendes, sinon ne retrouverait-on pas des ruines de donjons, tours et enceintes ?

Guidé par la légende, mais aussi par les paysans, A. de Caumont finit par les retrouver dans les bois, dans les landes, au confluent de deux ruisseaux sous la forme de restes de fossés dessinant une enceinte, de remparts de terre avec, presque toujours, une butte artificielle, une motte, sur laquelle s'élevait certainement un donjon. Sur la plupart de ces mottes, on ne trouve pas de pans de mur, ni une pierre, et les fouilles ne montrent

aucune fondation. Il lui faut se rendre à l'évidence ; enceintes et donjons étaient en bois. Les donjons des Normands n'étaient pas plus durables que les barques de leurs ancêtres (5).

La célèbre tapisserie de Bayeux, qui retrace l'épopée normande, contient la représentation de quatre châteaux à motte; Dol, Dinan, Bayeux, Rennes et la construction de celui de Hastings. Là où on pouvait ne voir qu'une représentation naïve, voire symbolique, on est forcé, après ces découvertes, de constater qu'il s'agit d'images plutôt fidèles à la réalité. Motte, donjon en bois, enceinte, parfois pont de bois jeté sur le fossé. La tapisserie représente l'attaque du château de Dinan par des assaillants, porteurs de torches, qui essaient d'y mettre le feu



Montage d'après la tapisserie de Bayeux (motte de Rennes) et la maquette de la motte qui a précédé la Tour de Londres (exposition sur les Normands, Rome 1994).

D'abord considéré comme une spécificité normande (et anglaise), les recherches entreprises depuis 1950 (archéologie aérienne, anciens cadastres, toponymes) ont prouvé que les mottes féodales ont existé dans la plus grande partie de l'Europe et il n'est plus question de les confondre avec des tumulus. Certaines restent à découvrir, d'autres ont été remplacées par des maisons fortes, des châteaux forts et sont indécélables sans fouilles approfondies.

Il semble que ces mottes apparaissent dans les décombres de l'empire carolingien ; elles correspondent à l'émergence de pouvoirs locaux face à un pouvoir central affaibli, elles correspondent à des périodes de crise. Elles sont évidemment le signe de l'établissement d'un pouvoir seigneurial, d'une aristocratie terrienne, dans un environnement de conflits. Faciles à construire (et reconstruire), elles peuvent constituer le domicile du seigneur tout en assumant un rôle économique, avec une basse-cour servant de ferme et offrant un abris aux paysans des alentours. Elles s'affirment dans le paysage comme le symbole de la puissance du seigneur. Elles ont aussi un rôle stratégique lorsqu'elles contrôlent une route, un gué, un pont. Elles deviennent alors une source de profits avec les péages qui sont imposés.

De formes et de dimensions variables (les plus anciennes étaient rondes ou ovales, elles devinrent ensuite quadrangulaires), elles comportent le plus souvent un fossé, dont la terre a servi à faire une levée de terre et à rehausser la motte, une enceinte en palissade et un donjon en bois. La basse-cour peut être à l'intérieur, si l'espace le permet. On y accède par un pont de bois ou par un chemin de terre.

On possède un texte de Gautier de Théroouanne, écrit vers 1140, qui décrit une motte féodale : «... *Les hommes les plus riches et les plus nobles ont coutume...afin d'être mieux protégés de leurs ennemis et afin de l'emporter par une plus grande puissance sur leurs égaux ou d'écraser ceux qui sont plus faibles qu'eux, d'élever à l'aide de remblais une motte de terre de la plus grande hauteur possible , de creuser autour un fossé largement ouvert et d'une grande profondeur, de fortifier sur toute sa périphérie le bord supérieur de cette motte à l'aide d'une palissade... La porte d'entrée de cette résidence ne peut être atteinte que par un pont.* » (6).

La fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle voient disparaître les mottes féodales pour des raisons économiques et politiques. De nombreuses sont abandonnées ou détruites ; elles ne sont plus tolérables pour des pouvoirs centraux qui se réaffirment et elles sont remplacées par des édifices en dur, là où un pouvoir local subsiste.

### La motte et son environnement

Par rapport aux généralités ci-dessus, *la Famine* ne présente, apparemment pas, de singularités. Le méplat signalé correspond certainement au fossé et le carré au donjon, peut-être renforcé par des tours à chaque coin. En s'aventurant un peu, on peut imaginer que le petit pédoncule qu'on voit à droite , en haut du tertre, est l'amorce du chemin d'accès. Des traces à gauche de la motte sont difficiles à interpréter, y avait-il une basse-cour à cet endroit ?



Coupe de la voie romaine, à environ un kilomètre de *la Famine* (septembre 2000).

Néanmoins, l'environnement du site présente des particularités importantes : à deux cents mètres passe "la voie romaine" qui va de Moyenvic à Lunéville et plus loin, jusqu'au col de Saales. Cette voie, le plus souvent rectiligne, est fréquemment recouverte par la départementale. Ce n'est pas le cas ici, dans la partie qui nous intéresse. Si on n'a pas la preuve absolue du caractère romain de la voie, les éléments

dont nous disposons (observations et mesures de cette voie lors de la coupe réalisée en septembre 2000 pour le passage d'un pipe-line, étude d'un pont ancien) donnent une quasi certitude quant à l'ancienneté de cette route qui fut utilisée jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Toujours est-il que ce fut une voie importante; sa largeur pouvait atteindre près de onze mètres, soit plus de trois fois la largeur du chemin vicinal qui la recouvre aujourd'hui.

Or, *la Famine* est à deux cents mètres de cette voie et la photographie aérienne montre une structure énigmatique contiguë à la voie, du côté de la motte. On croit distinguer un ovale avec un rectangle à l'intérieur. Comme pour la motte féodale, la prospection au sol ne donne rien.



En restant au niveau de la pure conjecture, une hypothèse vient à l'esprit : ne s'agit-il pas d'une dépendance de la motte féodale, construite, elle aussi, en bois ? Halte pour les voyageurs, les chevaux, poste de garde pour le paiement d'un droit de passage ? Un point conforte cette hypothèse ; ce site se situe exactement au changement de pente de la voie.

### **Identification**

Toutes ces observations ne répondent pas aux questions qui viennent à l'esprit ; comment s'appelait cette motte castrale, à qui appartenait-elle, quel rôle a-t-elle joué ?

L'interprétation qu'en donne M. Guiliatto répond, en grand partie à ces questions, grâce à la prise en compte des données archéologiques et historiques de la région, à l'époque considérée.

De 1075 à 1122, se déroula la *Querelle des Investitures*, qui opposa les empereurs d'Allemagne à la papauté. Afin de mettre fin à une des causes principales de la décadence morale de L'Eglise au IX/X<sup>e</sup> siècle, les papes, à partir de Grégoire VII, s'efforcèrent de récupérer l'autorité spirituelle sur les évêques que les empereurs d'Allemagne avaient accaparée, en sus de l'autorité temporelle. Beaucoup de seigneurs laïcs profitèrent de ce demi-siècle de troubles pour empiéter sur les terres d'église. Le duc de Lorraine, proche de l'évêque de Toul, ses vassaux, en particulier les Hombourg/

Folmar, comtes de Lunéville ou de Metz (parfois des deux villes en même temps), en profitèrent pour s'emparer de terres messines.

Avec l'apaisement de la *Querelle des Investitures*, après le concordat de Worms (1122), l'évêque de Metz, Etienne de Bar (1120-1162), retrouve son autorité. Il en profite pour régler ses comptes ; il détruit et rase « *d'une main énergique le château de Terli qui était devenu très nuisible pour les voyageurs passant par ces régions, le château du duc à Vic, une fortification entre Vic et Marsal, en terrain marécageux, de même que le château du comte de Hombourg qui, tout proche de Marsal, s'était longtemps montré malfaisant et dommageable pour toute la ville.* » (7).

Il est impossible aujourd'hui de situer le château de Vic de cette époque ; on peut supposer qu'il se trouvait à l'emplacement du château ayant existé du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles au bord de la Seille, à l'extrémité sud-est de la ville.

Le site situé entre Vic et Marsal, en terrain marécageux, pourrait être *Le Châtry*, tertre de 160 mètres de diamètre, sur un îlot de briquetage (8), entouré d'un fossé et supportant une plate-forme rectangulaire, entre Moyenvic et Vic. Bien que bouleversé par la canalisation de la Seille, on distingue encore très bien cette butte depuis la route (D 155/2).



La butte du Châtry, émergeant des eaux de la Seille en crue.

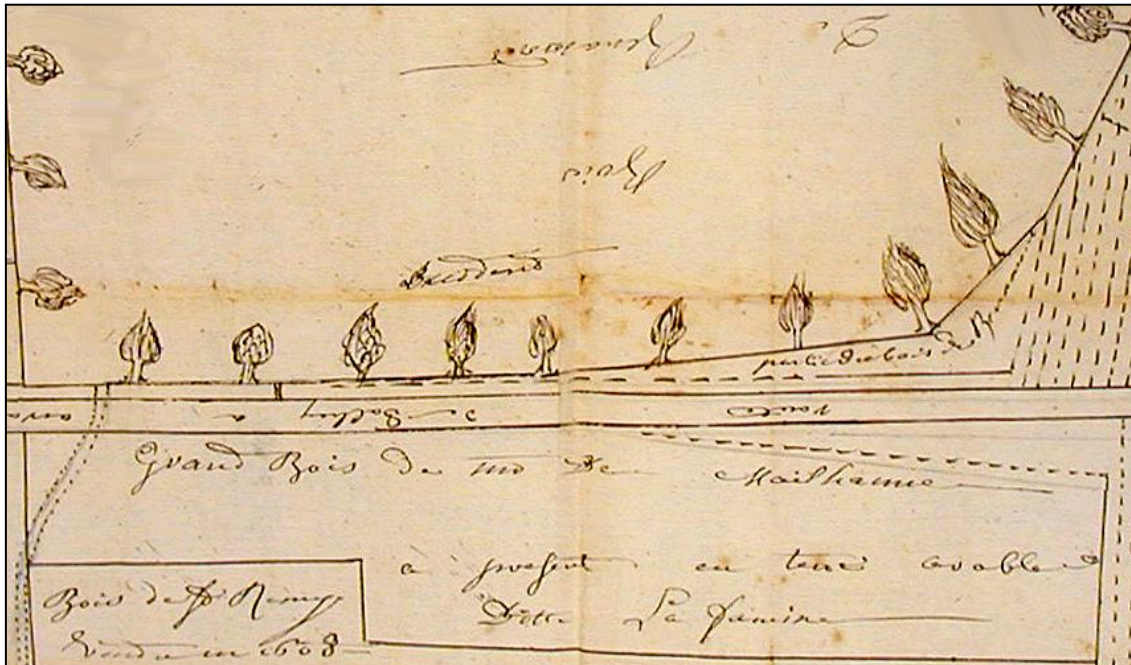
Mais le site semble plutôt correspondre à une construction postérieure à 1250 et, plus précisément, à une construction qu'un texte mentionne comme résidence de l'évêque de Metz, vers 1300. Ce site ne serait donc pas une des trois constructions détruites par l'évêque Etienne de Bar (7).

G. Giuliano situe plutôt le site recherché à l'emplacement actuel de Moyenvic.

*Le château du comte de Hombourg* peut sans doute être localisé au bas de la côte Saint-Jean, là où il y a une vingtaine d'années se trouvait encore un tertre de 60 mètres sur 50, d'où l'on pouvait contrôler Marsal et Moyenvic. Cet endroit portait d'ailleurs le nom de la *Motte* sur l'ancien cadastre. Il ne subsiste rien aujourd'hui, le tertre ayant été complètement arasé pour les besoins agricoles.

Il reste à identifier le *Château de Terli*. Pour G. Giuliano, il « *pourrait très bien correspondre au site de la Famine* ». Point d'appui militaire, point de contrôle d'un axe

important, éventuellement source de richesses grâce à un péage, il possède les éléments du texte historique. On peut même imaginer un poste de garde sur la voie antique, bordée de chaque côtés par les bois (un plan du début du XVII<sup>e</sup> siècle confirme l'existence de bois de part et d'autre de la voie); le Bois de Bénamont, qui existe toujours, et les bois disparus qui se trouvaient à l'Ouest.



Plan de 1613 indiquant les bois jouxtant la voie (9).

Ses possesseurs ne peuvent être que les représentants du célèbre lignage des Folmar, issue d'une famille austrasienne, comtes de Metz, de Hombourg, contrôlant la région depuis qu'il devinrent comtes de Lunéville, à la fin du X<sup>e</sup> siècle (10). C'est Mathilde de Dabo, épouse du Folmar vivant à l'époque de la destruction du *château de Terli*, qui a créé l'abbaye de Salival, à un peu plus de deux kilomètres au Nord de Marsal et Moyenvic.

Le site de *la Famine* aurait donc environ 900 ans, il n'a pas dû avoir une durée de vie très longue, vraisemblablement seulement une cinquantaine d'années autour de l'an 1100.

Les troupes d'Etienne de Bar ont peut-être assiégé le *château de Terli*, jusqu'à ce que les occupants soient affamés, d'où le patronyme de *Famine*.

Ironie de l'histoire, c'est encore un évêque de Metz qui détruira, en 1348, la maison forte du *Châtelet* d'Athienville, à peu de distance de *la Famine*, où Folmar avait installé deux chevaliers en 1126.

Il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation du site de *la Famine*, il faudrait pour cela effectuer des sondages et une coupe stratigraphique, sans, pour autant, être sûr d'obtenir des résultats probants, dans la mesure où la période d'occupation a dû être assez brève et où le matériau utilisé était le bois.

L'hypothèse émise quant au rôle de contrôle qu'aurait exercé *la Famine* sur la voie romaine amène à réexaminer le trajet qui va de la Seille au Sanon.

Or, on peut voir très nettement une éminence (artificielle en partie ?) qui aurait pu jouer le même rôle. Cet autre tertre est situé à l'ancienne frontière, sur la crête qui

sépare les vallées de la Seille et de la Loutre Noire, et il est contigu à la voie romaine au changement de pente. Il est à sept kilomètres de la Famine et est visible de celle-ci.



A l'ancienne frontière.

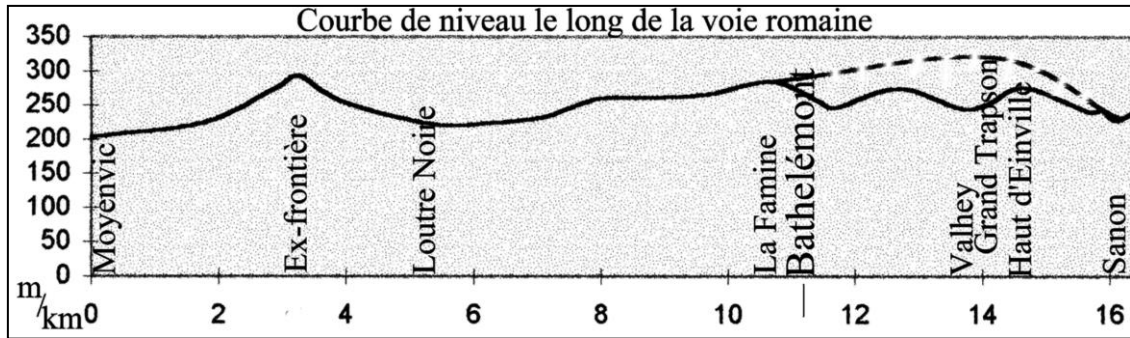
On trouve une autre motte, moins grande mais paraissant nettement plus artificielle, au *Grand Trapson*, près de la route de Valhey à Serres, à l'extrémité du bois d'Einville. Cette motte, bien qu'un peu plus éloignée de la voie romaine, permet de surveiller tout le secteur allant de *la Famine* au Sanon. De ces trois tertres, on aurait donc pu contrôler toute la route allant de la vallée de la Seille jusqu'au Sanon, et même plus loin du côté de Lunéville. Pour aventureuse qu'elle soit, cette hypothèse a le mérite de correspondre aux données économiques et politiques de l'époque. On ne peut cependant pas écarter l'hypothèse que la motte du *Grand Trapson* soit un tumulus ou une autre structure, qui ne serait pas médiévale.



Au Grand Trapson.

Malgré suppositions et conjectures qu'on peut faire à son propos, le témoignage de *la Famine* atteste de la richesse historique et archéologique de la région. Sans doute un des principaux centres européens de production du sel pendant le premier millénaire avant J.C., le secteur révèle également une grande densité d'établissements gallo-romains.

Il reste, sans doute, à découvrir d'autres sites remontant au premier âge féodal (11).



Le fossé autour de la motte était vraisemblablement rempli de fascines et de pieux plutôt que d'eau.

**Notes :**

- 1- Gérard Giuliatto, article paru dans *Le Pays Lorrain*, n°2, 1987 et *Châteaux et maisons fortes en lorraine centrale*, Documents d'Archéologie Française, n°33, 1992.
- 2- René Berton, *La mémoire du sol*, Presses Universitaires de Nancy, 1992.
- 3- Carte Naudin et cadet/M. Denis aux Archives départementales de Moselle.
- 4- *Domesday Book* : cadastre général du royaume d'Angleterre établi en 1086 sur l'ordre de Guillaume le Conquérant.
- 5- Emile Mâle : *L'art allemand et l'art français du Moyen Age*, 1917. Ici édition de 1922, p.288 à 292.
- 6- Cité par G. Fournier, *Le château dans la France médiévale*, p. 327.
- 7- Jean-François et Nicolas Tabouillot, *Histoire de Metz*, TII, 1775 (réédition en 1974 par les éditions du Palais Royal), p. 231-232 et 491. Les deux bénédictins reprennent la *Gesta* et la *Chronica* des évêques de Metz.
- 8- Eléments d'argile ayant servi à l'extraction du sel au cours du premier millénaire av. J.C. et qui constituent une couche de plusieurs mètres sous Vic, le Châtry , Moyenvic, Marsal, Burthécourt, Salonnes.
- 9- A.D.M.M., série H.
- 10- Michel Parisse, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, 1982, Publications Université de Nancy.
- 11- Années 1000 à 1160, classification de G. Duby.

Les photographies et illustrations sont de l'auteur, à l'exception du dessin d'une motte féodale, qui est de Jean-Michel Kacédan, pour le manuel d'Histoire et Géographie des élèves de cinquième (Ed. Belin).